

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **12 décembre 2016** à 20 heures.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Louiselle Gazaille Rouillard

Siège #4 - René Turcotte

Siège #5 - Jacques Bergeron

Siège #6 - Richard Nadeau

Est/sont absents à cette séance:

Siège #2 - Bernard Grenier

Siège #3 - Nathalie Laplante

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Yves d'Anjou.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2016-12 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5298

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 14 novembre 2016

4 - RAPPORT DES ÉLUS

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

7.2 - Acceptation des dépenses

7.3 - Acceptation du contrat de la Directrice générale

7.4 - Coop de solidarité des sommets de Milan

7.5 - Comité de développement de la municipalité de Milan

7.6 - Modification de l'échelle salariale

7.7 - Chemin de fer du Centre du Maine et du Québec Canada Inc - Entente pour le maintien de services publics

7.8 - Appui à la démarche de la Fédération québécoise des municipalités sur le projet de loi no 106, concernant la mise en oeuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.

8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

8.1 - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

9.1 - Entente avec le service incendie de Nantes

10 - LOISIRS-TOURISME

11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

12 - LÉGISLATION

12.1 - Règlement de taxation 2017

13 - VARIA

13.1 - Fermeture du bureau municipal pendant la période des fêtes

13.2 - Prochaine séance ordinaire du conseil

13.3 - Calendrier des séances du conseil 2017

14 - CORRESPONDANCE

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Richard Nadeau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2016-12 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5299

2016-12 3.1 - Séance ordinaire du 14 novembre 2016
5300

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire n'a pas de compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis: pour la période du mois de novembre 2016.

Construction : 2
Rénovation : 2
Démolition: 1
Captage d'eau : aucun
Installation septique : aucun
Lotissement : 1
Accès à la voie publique : aucun
Dérogation mineure : aucun
Autorisation abattage d'arbres : aucun
Émissions de constats d'infraction suite à la tournée des nuisances: aucun
Vérification sporadique des installations septiques non conformes, non polluantes:
aucun

Vérification sporadiques des camps de chasse et chalets en regard:

- des services de collecte des ordures ménagères et sélectives des installations septiques: aucun
- des captages d'eau: aucun
- des nuisances: aucun
- autres infractions : aucun

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

**2016-12
5301 7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses**

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

**2016-12
5302 7.2 - Acceptation des dépenses**

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no. 983 au chèque no. 1014 pour un montant total de 88 613.73\$

Salaires: chèque no. 1652 au chèque no. 1670 pour un montant total de 7 165.08\$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 1 005.61\$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 2 341.67\$

L'encaisse en date du 12 décembre 2016 est de 187 770.28\$

ADOPTÉE

**2016-12
5303 7.3 - Acceptation du contrat de la Directrice générale**

IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité d'accepter le contrat de la Directrice générale, tel que négocié entre les deux (2) parties.

ADOPTÉE

**2016-12
5304 7.4 - Coop de solidarité des sommets de Milan**

La Coop de Solidarité des Sommets de Milan nous ont fait deux demandes.

1- La possibilité que le déneigement du terrain de la Coop situé au 101, route 214 soit effectué gratuitement par notre employé municipal pour donner accès à la bâtisse pour l'hiver 2016-2017.

2- Durant l'année 2016, la Coop a utilisé le service des ordures ménagères et de récupération que durant le mois de janvier 2016, il nous demande d'exempter la taxe de service au montant de 149,37\$.

IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité que la municipalité s'occupera du déneigement de la façade au 101, route 214, à partir de décembre 2016 jusqu'au printemps 2017 et que la taxe de service 2016 sera remboursée à la Coop.

ADOPTÉE

**2016-12
5305 7.5 - Comité de développement de la municipalité de Milan**

La municipalité de Milan a avancé la somme de 24 301.80\$ au comité de développement en 2015-2016 pour le centre d'interprétation Donald Morisson. IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte ce montant afin de permettre au comité de développement de se servir des fonds pour la continuité des projets.

ADOPTÉE

**2016-12
5306 7.6 - Modification de l'échelle salariale**

IL EST PROPOSÉ par Louiselle Gazaille Rouillard de modifier l'échelle salariale adoptée le 14 novembre 2016 par résolution no: 2016-11-5290, dû à l'augmentation de salaire du premier anniversaire en août de l'inspecteur en bâtiments de 2% et par la suite selon les critères de l'échelle salariale déjà adoptée.

ADOPTÉE

**2016-12
5307 7.7 - Chemin de fer du Centre du Maine et du Québec Canada Inc - Entente pour le maintien de services publics**

Suite à l'analyse de la nouvelle entente qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2015, IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité de donner l'autorisation à la directrice générale de faire la signature de l'entente du Chemin de fer du Maine et du Québec Canada Inc.

ADOPTÉE

**2016-12
5308 7.8 - Appui à la démarche de la Fédération québécoise des municipalités sur le projet de loi no 106, concernant la mise en oeuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.**

CONSIDÉRANT que le 7 juin 2016, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand, rendait public le projet de loi no 106, *Loi concernant la mise en oeuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives*;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par le milieu municipal, notamment au regard de ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire, de sécurité publique et civile, d'environnement et de développement durable portent sur le développement rapide des ressources énergétiques non renouvelables (gaz de schistes, substances minérales, pétrole conventionnel, etc.);

CONSIDÉRANT qu'il nous apparaît pertinent d'impliquer activement le milieu municipal pour concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques soulevés par les activités, ce qui n'est pas le cas du projet de loi sur les hydrocarbures;

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a présenté son mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 17 août dernier;

CONSIDÉRANT que les recommandations du mémoire de la FQM soulèvent les préoccupations des MRC et des municipalités locales en regard de la protection des instances municipales en aménagement du territoire, de l'autonomie locale et de la protection de l'environnement et de l'eau;

CONSIDÉRANT qu'en réponse aux recommandations formulées par la FQM dans son mémoire, le ministre, M. Pierre Arcand a déposé 80 amendements mineurs au projet de la loi no 106 le 29 septembre 2016;

CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la FQM sans pour autant abolir la préséance du développement des hydrocarbures sur l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que, lors de l'assemblée générale le 1er octobre dernier, les membres ont adopté une résolution afin de mobiliser la FQM sur les amendements à apporter au projet de loi sur les hydrocarbures;

IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité D'ADOPTER un moratoire de 5 ans sur l'usage des techniques d'extraction des hydrocarbures non conventionnelles, telles que la fracturation hydraulique et la stimulation des puits à l'acide;

D'ABROGER l'article 246 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qui donne priorité aux permis miniers, gazières et pétroliers sur les schémas d'aménagement des

MRC de même que sur les règlements de zonage et de lotissement des municipalités;

D'ACCORDER le pouvoir à la MRC de désigner des zones, où la protection et la production gazières et pétrolières seraient interdites;

DE DEMANDER au gouvernement d'octroyer aux municipalités le pouvoir de déroger aux normes provinciales prévoyant des distances séparatrices entre les installations des sociétés gazières et pétrolières, les sources d'eau potable et les habitations pour imposer des normes plus sévères lorsqu'elles le jugent nécessaire;

D'APPUYER activement et concrètement une vaste campagne du « 100\$ pour Solidarité Ristigouche » afin d'aider cette municipalité à se défendre tout en montrant la désapprobation du monde municipal à l'égard des prétentions de corporation, telle que Gastem;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à M. Davis Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et à M. Richard Lehoux, président de la FQM.

8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

8.1 - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

L'inspecteur municipal et de voirie dépose son rapport pour la période du mois de novembre 2016.

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

**2016-12
5309**

9.1 - Entente avec le service incendie de Nantes

Dû à l'augmentation de l'entente du service incendie avec la municipalité de Nantes, les membres du conseil désire avoir une rencontre avec un membre de la municipalité de Nantes, afin d'avoir les précisions sur l'augmentation.

10 - LOISIRS-TOURISME

11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

12 - LÉGISLATION

**2016-12
5310**

12.1 - Règlement de taxation 2017

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement no: 2017-01 intitulé RÈGLEMENT DE TAXATION 2017, tel qu'il apparaît au livre des règlements de la municipalité de Milan, conditionnellement au maintien de la décision de Nathalie Laplante.

ADOPTÉE

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

**2016-12
5311**

13.1 - Fermeture du bureau municipal pendant la période des fêtes

IL EST PROPOSÉ par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité que le bureau municipal sera fermé pendant la période des fêtes, du 23 décembre 2016 au 6 janvier 2017. L'ouverture du bureau municipal se fera le 9 janvier 2017.

ADOPTÉE

**2016-12
5312**

13.2 - Prochaine séance ordinaire du conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 16 janvier 2017, dû à la période de vacances du temps des fêtes.

2016-12 5313 13.3 - Calendrier des séances du conseil 2017

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les 12 prochaines séances du conseil se tiennent aux dates suivantes:

- Lundi 16 janvier 2017
- Lundi 13 février 2017
- Lundi 13 mars 2017
- Lundi 10 avril 2017
- Lundi 8 mai 2017
- Lundi 12 juin 2017
- Lundi 10 juillet 2017
- Lundi 14 août 2017
- Lundi 11 septembre 2017
- Mardi 10 octobre 2017
- Lundi 13 novembre 2017
- Lundi 11 décembre 2017

ADOPTÉE

14 - CORRESPONDANCE

- Demande d'aide financière 2016-2017 pour Place aux jeunes du Granit
- Demande de commandite pour l'organisation du défi OSEntreprendre dans la MRC du Granit
- Demande de soutien financier pour la Semaine de l'intergénération

2016-12 5314 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

5314 IL EST PROPOSÉ par Richard Nadeau et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20h45.

ADOPTÉE

Yves d'Anjou, maire

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je déclare que nous avons les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses engagées lors de la présente séance. Certificat de crédit no: 2016-12